



Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification

Marché de clientèle

HÔPITAL PRINCIPAL DE DAKAR

AAO N° 2025- F- RESTAURATION- 027 / HPD

1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « **le soleil** » édition n° 16 365 du vendredi 20 décembre 2024.

2-L'Hôpital Principal de Dakar dispose dans le cadre de son budget de fonctionnement de crédits afin de financer **la fourniture en deux (02) lots par marché de clientèle de viandes à l'Hôpital Principal de Dakar.**

3- L'Hôpital Principal de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture demandée :

- Lot 1 : Viande fraîche de bœuf
- Lot 2 : Viande fraîche de mouton

Le présent marché de clientèle sera conclu au titre de la gestion 2025 pour une durée de douze (12) mois renouvelable deux (2) fois par avenant sans pouvoir dépasser trois (3) ans, conformément aux dispositions de l'article 25 du Code des Marchés Publics.

4- La passation du Marché sera conduite par **Appel d'offres ouvert** tel que défini dans le Code des Marchés publics, et **ouvert à tous les candidats éligibles.**

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l'Hôpital Principal de Dakar, **Téléphone : 33 839 50 50, Site web : www.hpd.sn** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Hôpital Principal de Dakar,**

- **Cellule des Marchés auprès du coordonnateur, tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Conformément à l'article 58-3 du Code des marchés publics, un exemplaire du dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.**

6- Les exigences en matière de qualification sont :

Expérience : Avoir réalisé, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins un (01) marché de nature similaire justifié par une ou des attestations de bonne exécution ou des PV de réception; l'attestation doit préciser l'autorité bénéficiaire, l'objet du marché, le montant et l'année du marché ;

Capacité financière :

Fournir les états financiers certifiés des trois (03) derniers exercices (2021, 2022 et 2023). Ces états financiers doivent être certifiés par un expert-comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'ONECCA ou un organisme assimilé;

Cette capacité financière doit être délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget.

Capacité technique :

Avoir un véhicule frigorifique fonctionnel capable d'assurer le transport des carcasses à une température inférieure ou égale à 7°C et disposant d'un agrément sanitaire pour la livraison.

Produire le(s) document(s) justificatif(s). Disposer d'une chambre froide positive fonctionnelle munie de crochets. Produire le(s) document(s) justificatif (s).

7- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : **Hôpital Principal de Dakar–Cellule des Marchés, contre un paiement en espèce non remboursable de 25 000 FCFA à l'ordre de l'Hôpital Principal de Dakar contre décharge. Le dossier est directement retiré par le candidat, tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.**

8- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Hôpital Principal de Dakar, Salle des Marchés, Jeudi 24 Avril 2025 au plus tard à 10 heures 30 minutes.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Hôpital Principal, Salle des Marchés, le même jour à 10 heures 30 minutes.**

Les forres devront comprendre une garantie de soumission au moins égal:

- Lot 1: Viande fraîche de boeuf : 1 200 000 FCFA
- Lot 2 : Viande fraîche de mouton: 100 000 FCFA

La garantie de soumission devra demeurer valide **vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité des offres.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.